



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21108739

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

03 SEP. 2021

Pouffé Greffier

N° d'entreprise : **0817 122 060**

Nom

(en entier) : **Ethiquable Benelux Fair Trade Fair Taste**

(en abrégé) :

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue Chaudin 237 à 5300 Andenne**

Objet de l'acte : Nominations / Démission / Renouvellement mandats administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2021 :

10. Nomination d'administrateurs

L'assemblée est invitée à se prononcer sur le renouvellement ou le nouveau mandat des candidats administrateurs suivants :

- Stephan VINCENT (administrateur délégué, co-fondateur)
- Vincent DE GRELLE (administrateur délégué, co-fondateur)
- ETHIQUABLE FRANCE représentée par Stéphane COMAR
- W.ALTER représentée par David BASTIN
- Melissa BOUCHAT (remplace Antoine Suberville en tant que représentant des salariés)
- Christine ENGLEBERT (représentante des parts B)

L'assemblée vote à bulletin secret et accepte à l'unanimité le mandat de 4 ans des administrateurs précités.

Le mandat d'administrateur de Dominique EVRARD (représentant parts B) ne doit pas être renouvelé cette année.

Les mandats des administrateurs suivants ne sont pas renouvelés :

- SUBERVILLE Antoine
- SAMANDA SA représentée par Flora Kocovski

Vincent DE GRELLE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).